

MINISTÈRE DE L'INTÉRIEUR

Région de gendarmerie
de Corse

**Décision n° 8556 du 5 novembre 2019 portant promotion de sous-officiers de gendarmerie
du cadre général de la région de gendarmerie de Corse**

NOR : INTJ1927991S

Le commandant de la région de gendarmerie de Corse, commandant du groupement de gendarmerie départementale de la Corse-du-Sud,

Vu le code de la défense;

Vu le décret n° 2008-952 du 12 septembre 2008 modifié portant statut particulier du corps des sous-officiers de gendarmerie;

Vu l'arrêté du 14 décembre 2012 modifié portant délégation de pouvoirs du ministre de l'intérieur en matière d'administration et de gestion du personnel militaire de la gendarmerie nationale;

Vu la décision n° 11268 du 12 décembre 2018 (NOR : INTJ1828638S);

Vu la décision n° 19495 du 12 décembre 2018 (NOR : INTJ1828648S),

Décide:

Article 1^{er}

L'adjudant dont le nom suit est promu au grade d'adjudant-chef le 1^{er} décembre 2019:

Guedj David NIGEND : 170 104 NLS : 8 025 042

Article 2

Les maréchaux des logis-chefs dont le nom suit sont promus au grade d'adjudant le 1^{er} décembre 2019:

Labory Jean-Luc NIGEND : 131 046 NLS : 5 283 254

Mardon Eric NIGEND : 146 527 NLS : 8 004 252

Vantielcke Alain NIGEND : 123 577 NLS : 5 244 790

Article 3

Le gendarme dont le nom suit est promu au grade de maréchal des logis-chef le 1^{er} décembre 2019:

Hannequin Nancy NIGEND : 142 831 NLS : 8 007 646

Article 4

La présente décision sera publiée au *Bulletin officiel* du ministère de l'intérieur.

Fait le 5 novembre 2019.

*Le général, commandant
la région de gendarmerie de Corse,
commandant le groupement
de gendarmerie départementale de la Corse-du-Sud,*

T. MOUCHET